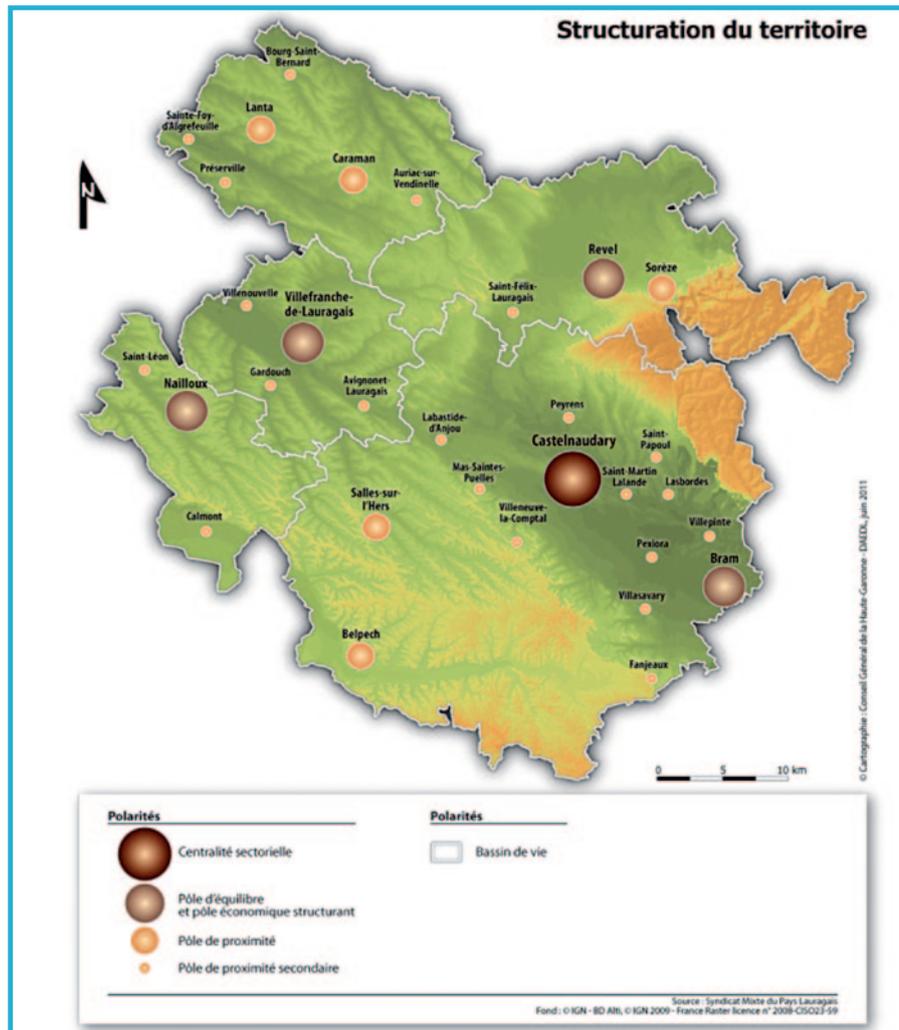


Le Lauragais se structure en 5 bassins de vie et 5 pôles majeurs : Bram, Castelnaudary, Nailloux, Revel et Villefranche de Lauragais. Il est traversé d'est en ouest par l'axe qui relie l'océan Atlantique à la mer Méditerranée via la vallée de la Garonne et le Canal du Midi, site emblématique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce « sillon » accueille des infrastructures de communication majeures (routes départementales structurantes, voies ferrées, autoroutes) contribuant à qualifier le Lauragais comme un espace d'échange, porte d'entrée de l'agglomération toulousaine et ouvert sur l'arc méditerranéen.



Le SCOT du Pays Lauragais a bâti son projet de territoire selon quelques principes incontournables établis en concertation avec les territoires de l'aire urbaine toulousaine :

- ➔ La polarisation de l'accueil de nouvelles populations afin de limiter l'étalement urbain, la consommation de l'espace agricole et faciliter l'accès aux services
- ➔ L'accueil de population corrélée à la création d'emplois afin de limiter le phénomène de périurbanisation
- ➔ Organiser la mixité de l'habitat, la densification urbaine
- ➔ Organiser l'accessibilité aux transports en commun
- ➔ Préserver les espaces naturels
- ➔ Conforter la place de l'agriculture.

Le Syndicat mixte est donc attentif à tout projet ou infrastructure structurants de nature à conforter l'activité économique ou susceptible d'enclencher de nouvelles dynamiques territoriales.



Agriculture et agroalimentaire : des piliers de l'économie lauragaise à conforter

Le Lauragais est un territoire à forte empreinte agricole (87.6 % du territoire en espaces agricoles). La plupart des exploitations sont consacrées aux cultures céréalières avec le blé dur comme espèce dominante.

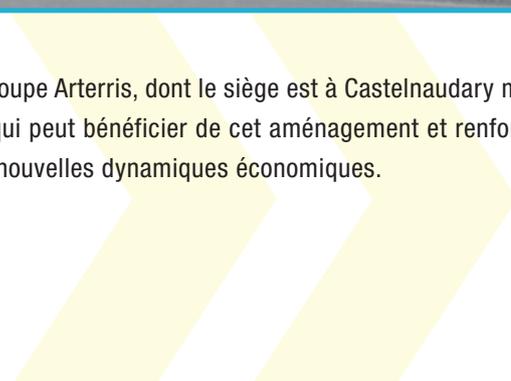
Plus largement, le sud-ouest et particulièrement le Lauragais, produit 850 000 tonnes/an de blé dur dont les 2/3 sont exportés notamment vers l'Italie et les pays du Maghreb (Algérie).

Port-La Nouvelle est le 1er port français de la Méditerranée pour l'exportation des céréales et notamment du blé dur. Cette infrastructure portuaire est donc particulièrement importante pour les débouchés céréaliers du Lauragais et plus largement des bassins de production du sud-ouest. Sa proximité avec les pays importateurs de la Méditerranée est également à prendre en compte en termes d'efficience des transports et de réactivité vis-à-vis de la demande.

L'adaptation du port aux nouvelles demandes (tonnage des bateaux) est donc capitale pour sécuriser ces débouchés dans un contexte agricole tendu.



C'est également l'ensemble du système coopératif et notamment le groupe Arterris, dont le siège est à Castelnaudary mais dont la collecte s'étend sur Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, qui peut bénéficier de cet aménagement et renforcer ainsi ses filières à l'export (denrées brutes, farines) ou enclencher de nouvelles dynamiques économiques.





La complémentarité des activités économiques et des infrastructures de transports, facteurs de développement

La notion développée par la Région Languedoc-Roussillon de complémentarité des 4 infrastructures portuaires associée à l'offre ferroviaire pour relier ces sites aux zones logistiques majeures est particulièrement structurante dans la perspective d'un positionnement en « guichet logistique unique » d'envergure internationale. En ce sens, ce projet présente une réelle opportunité susceptible de conforter le développement du parc régional Nicolas APPERT de Castelnaudary qui sera relié au fer dans les prochaines années et dont 85 hectares sont réservés à l'activité logistique et aux services qui y sont rattachés.



De même, la structuration économique du Lauragais qui s'appuie historiquement sur l'industrie agroalimentaire notamment sur les pôles de Castelnaudary, Revel et de Villefranche-de-Lauragais peut être confortée par ce projet. Les entreprises majeures qui ont structuré cette dynamique développent pour certaines, des démarches innovantes telle que Bio Vallée Lauragais à Revel ou en lien avec les pôles de compétitivité notamment Agrimip Innovation.

La dynamique créée autour d'une infrastructure portuaire adaptée aux nouveaux enjeux du commerce maritime, reliée aux transports et aux pôles de développement majeurs des bassins de vie peut être porteuse de nouvelles opportunités économiques d'implantations industrielles ou de nouvelles filières.

Conclusion

Le projet d'extension et d'aménagement du port de Port-La Nouvelle s'inscrit pleinement dans une logique d'aménagement du territoire de nature à conforter l'activité agricole, agroalimentaire et de logistique en Lauragais.

Il constitue un outil stratégique à fort potentiel qui dépasse largement les frontières du territoire et peut offrir de réelles opportunités de développement avec la région Midi-Pyrénées qui ne bénéficie pas d'accès maritime.

<http://www.biovalleelauragais.fr/>

Mairie de Revel
Service développement économique
20 rue Jean Moulin
31250 Revel
Tél : 05 62 18 71 40

<http://www.agrimipinnovation.com/>

Agrimip Sud-Ouest Innovation
Parc Technologique du Canal
Bât. Napa Center A - 3 rue Ariane
BP 72137
31521 Ramonville Saint-Agne Cedex
Tél. : +33 (0) 5 61 32 13 60

